



A Longvic, le 30 / 03 / 2020

LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS : COVID 19

Madame, Monsieur,

UMS Découpe Laser s'engage dans la lutte contre le COVID 19 en proposant un écran facial

Composé de :

- Un support Inox réalisé en découpe laser
- Une visière couverture A4 transparente
- Un élastique large tissé

Vous trouverez ci-après la notice de montage

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Philippe LE FLOCH

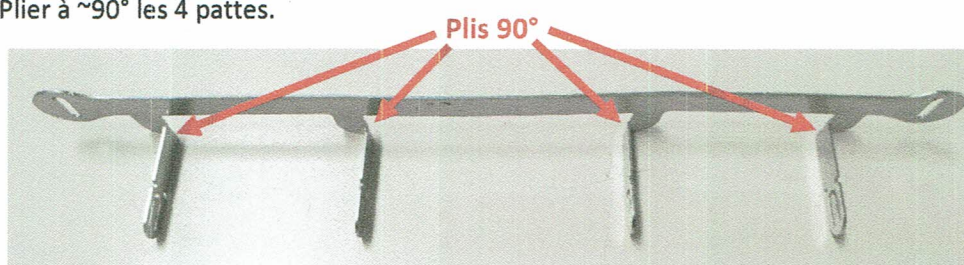
A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script that appears to be 'P. Le Floch'.

145 Rue des vieilles vignes 21600 LONGVIC

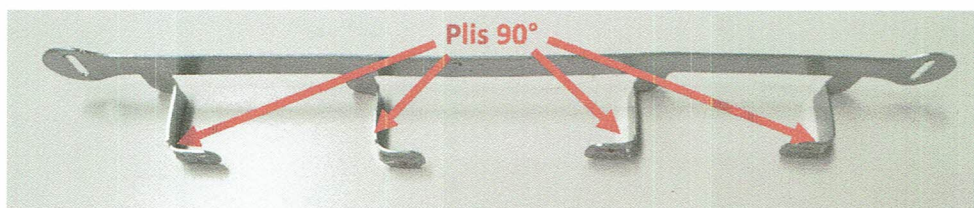
E-mail : contact@umslaser.fr - Téléphone 03 80 63 93 77
Sarl au capital de 8 100 € - Siret 418 621 157 00027 - APE 2562B

Étape 2 : Mise en forme du cerce métallique

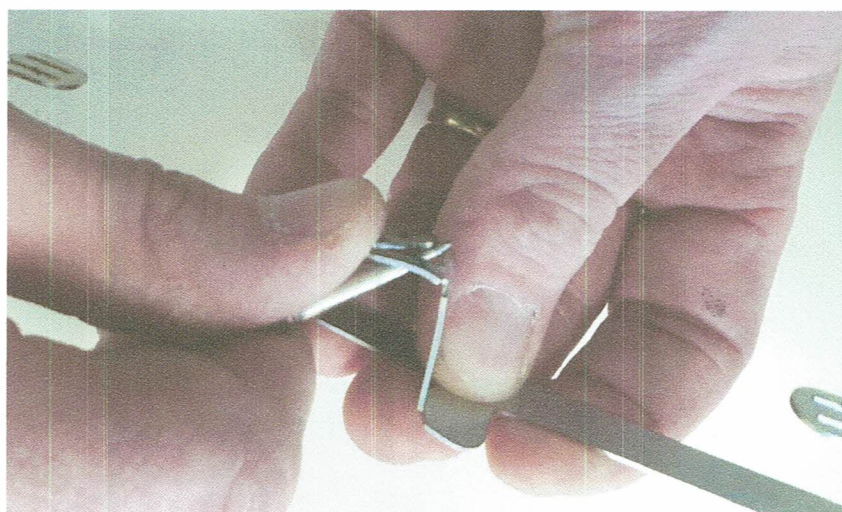
- Plier à $\sim 90^\circ$ les 4 pattes.



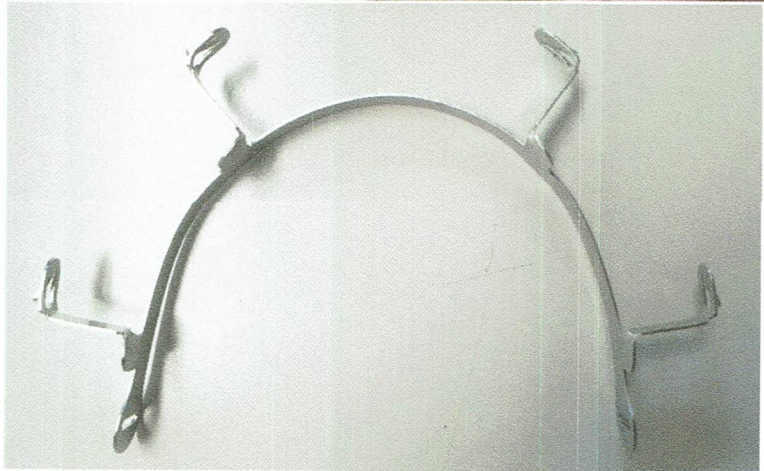
- Plier à 90° la deuxième partie des pattes comme sur la photo ci-dessous.



- Décoller les picots à l'aide d'un petit tournevis ou d'un objet fin.



- Former sur la cuisse le cerce pour lui donner la forme voulue.

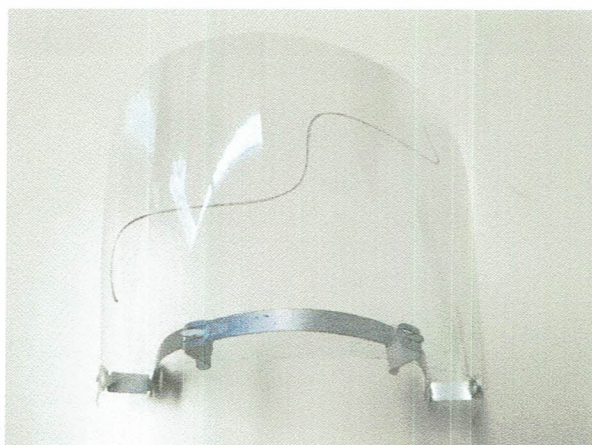


Etape 3 : Mise en place de l'écran

- Insérer le 1^{er} et 2^{ème} picot à gauche



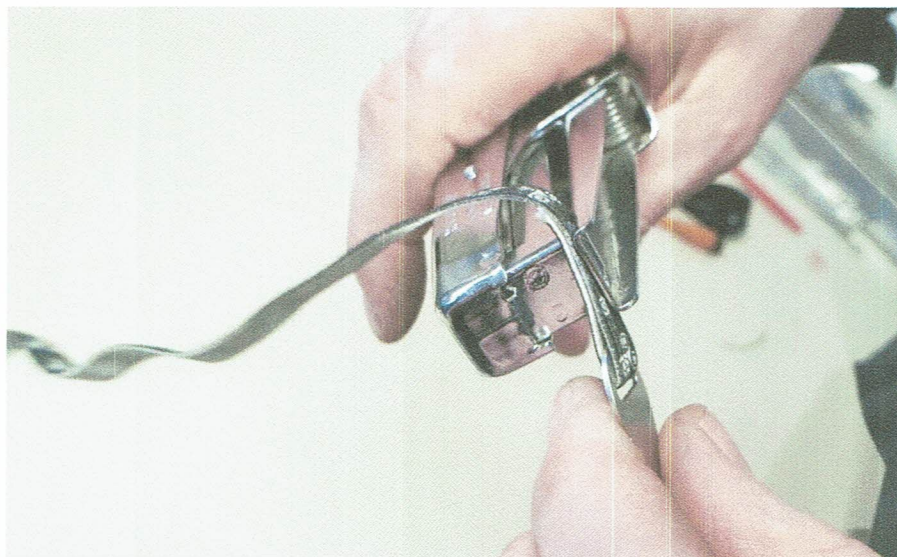
- Insérer les autres picots en déformant légèrement le cerce pour permettre l'insertion du picot



- Vous pouvez verrouiller l'écran en pinçant les picots avec les doigts.

Etape 4 : Mise en place de l'élastique

- Faire une boucle avec l'élastique et poser une agrafe en veillant à l'orienter vers l'extérieur.



Le Covid 19 a pour principales voies d'entrées : la bouche, le nez, les yeux. L'utilisation d'un écran facial permet de limiter les risques de contamination par projection mais également de se prémunir des gestes reflexes qui amènent le virus au visage par le biais des mains. Il ne dispense pas des gestes barrières, du lavage des mains ou du port du masque.

Vous pouvez diffuser, reproduire, améliorer ce modèle.

Bon courage à tous.



Ci-dessous la position de l'INRS sur la protection assurée par la visière du casque comme moyen de protection contre les gouttelettes susceptibles de contenir le SRAS-CoV-2 responsable du CoViD 19

« Aucun texte officiel n'a encore classé le SRAS-CoV-2 dans les groupes de risques infectieux au sens de l'article R. 4421-3 du code du travail.

Cependant au vu des données épidémiologiques, ce virus est actuellement assimilé aux Coronavirus SRAS-CoV et MERS-CoV classés dans le groupe 3. Le ministère en charge de la santé préconise de réaliser certaines manipulations en laboratoire de niveau de confinement 3, d'autres en niveau de confinement 2, selon l'évaluation des risques

(https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/guide_methodologique_covid-19-2.pdf).

Concernant les opérations de nettoyage, vous pouvez trouver des informations dans la FAQ "Covid- 19 et entreprise" de l'INRS (<http://www.inrs.fr/actualites/COVID-19-et-entreprises.html>). La fréquence du nettoyage dépend en grande partie de la fréquentation des locaux et de leur usage. Il peut être rappelé au personnel que le SRAS-CoV-2 se transmet par gouttelettes et en portant les mains contaminées aux muqueuses du visage et non à travers la peau.

L'usage de la visière épousant les contours du visage est un moyen de protection contre les gouttelettes qui peut tout à fait être mis en œuvre.

Il doit être accompagné de consignes sur le nettoyage de la visière. Le fournisseur doit communiquer les produits compatibles avec le matériau de la visière. Par exemple, les visières à base de polyéthylène, de façon générale, résistent aux tensioactifs (qui détruisent le SRAS-CoV-2).

Par contre il est déconseillé d'utiliser des solvants chlorés ni aromatiques (toluène, xylène, naphthalène...). Le protocole de nettoyage après une tâche potentiellement exposante, pourrait être le suivant, par exemple pour les aides à domicile (à adapter au cas par cas, selon les moyens mis à disposition). A la sortie du domicile, le porteur :

- nettoie soigneusement l'extérieur de la visière encore sur le visage, à l'aide d'une lingette à usage unique imbibée de produit de nettoyage,
- élimine la lingette dans un sac poubelle,
- ôte la visière du visage et la place dans un sac plastique, en attendant
- de la réemployer dans la journée
- se nettoie les mains.

Stéphane PIMBERT

Directeur général INRS